

Le 05/11/2021

AVIS AUX PORTEURS

Introduction de la possibilité d'investir sur des OPCVM et FIA de droit européen

Nous informons les porteurs du FCP CNP ASSUR IXIS CREDIT (code ISIN : FR0007085816), qu'à partir du 10 novembre 2021, le FCP pourra détenir dans la limite de 5% de l'actif net

- des OPCVM de droit européen
- des FIA de droit européen répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier

Cette modification entre en vigueur le 10 novembre 2021.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

OSTRUM ASSET MANAGEMENT
43 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
E-mail : contact@ostrum.com